




Des consignes simples pour le bien de tous.

Votre proche est hospitalisé dans le service

Merci de respecter quelques consignes générales qui assureront son confort et sa prise en charge optimale :

- Respecter les horaires de visite
- Faire preuve de civilité vis-à-vis des patients, du personnel et des autres visiteurs
- Faire preuve de discrétion dans les couloirs et les chambres
- Ne pas prendre de photos et éteindre les téléphones portables
- Ne pas apporter de nourriture (sauf demande médicale)
- Ne pas fumer dans l'enceinte de l'établissement.

Afin de permettre une meilleure prise en charge et de ne pas perturber les soins de votre proche, veuillez respecter les règles de visite :

-  Les visites sont autorisées tous les jours de 15h00 à 19h45,
-  Le nombre de visiteurs par chambre est de 2 maximum,
-  Les visites de personnes mineures sont soumises à un accord médical.

i

Durant les horaires de visite, il se peut que des soins ou examens spécifiques soient nécessaires, nous vous demanderons alors de sortir de la chambre et de retourner en salle d'attente pour faciliter le travail du personnel et la circulation dans les couloirs.

Centre Hospitalier de Valenciennes Réanimation polyvalente et neurochirurgicale

Contacts

- Module 1 03 27 14 30 71 *
- Module 2 03 27 14 30 72 *
- Module 3 03 27 14 30 73 *
- Secrétariat 03 27 14 05 01
- Assistante sociale 03 27 14 50 04
- Equipe d'encadrement 03 27 14 30 70

**Tous les jours, des soins auprès des patients se déroulent entre 6h et 10h, il est donc préférable d'appeler après cet horaire.*



Notre service dispose également d'une psychologue. Si vous souhaitez la contacter, faites-en part à un membre de notre personnel.

L'ensemble de notre équipe se tient à votre disposition pour toute question.



Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouin - CS 50479
59322 Valenciennes Cedex
03 27 14 33 33 / www.ch-valenciennes.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Centre Hospitalier de Valenciennes Réanimation polyvalente et neurochirurgicale



Ce document a pour objectif de vous permettre de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement du service.

Vous y découvrirez des informations importantes et des consignes afin que les soins de votre proche et vos visites se passent dans les meilleures conditions.

Si des questions subsistent, l'ensemble du personnel se tient à votre disposition pour y répondre.

Direction de la communication CH Valenciennes 2022

Votre sécurité, notre priorité



CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Le service de réanimation accueille des patients présentant des pathologies plus ou moins graves, nécessitant des soins lourds et spécifiques avec la possibilité d'une respiration assistée. Nous effectuons des soins spécifiques et la surveillance des paramètres vitaux de votre proche de jour comme de nuit.

Afin d'optimiser les soins, nous disposons de matériels techniques et de personnels soignants formés. Le service dispose de médecins présents en permanence permettant ainsi une prise en charge et un suivi efficaces de votre proche.



Les procédures à connaître

La personne de confiance

La personne de confiance est une personne majeure qui est désignée par le patient afin de prendre certaines décisions avec les médecins lors des projets thérapeutiques du patient.

La personne référente

Afin de garantir le secret professionnel, nous demandons le contact d'une ou deux personnes référentes qui seront renseignées préférentiellement et qui assureront le relais des informations auprès du reste des proches.

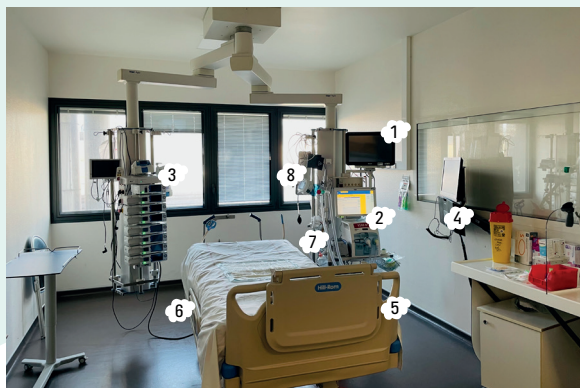


Les directives anticipées

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite afin de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi le cas où elle ne serait pas en capacité d'exprimer sa volonté de limiter ou d'arrêter les traitements en cours. Si vous avez connaissance de cette déclaration, notre équipe médicale devra en être informée afin que cela soit tracé dans le dossier de votre proche.

Comprendre l'environnement de votre proche

- 1 Moniteur (scope)**
appareil permettant de surveiller en permanence les paramètres vitaux.
- 2 Respirateur**
appareil permettant d'assurer une respiration artificielle.
- 3 Pousse-seringue, pompe à perfusio**
ensemble d'appareils permettant l'administration de médicaments par voies veineuses.
- 4 Ordinateur**
permet au personnel d'avoir accès aux données informatiques.
- 5 Poche urinaire**
poche permettant le recueil des urines sur une durée de 24h.
- 6 Drains**
système de drainage permettant d'évacuer les fluides corporels.
- 7 Sonde d'intubation ou trachéotomie**
tuyau ou canule permettant de faire le lien avec le respirateur afin d'acheminer l'air et l'oxygène jusqu'aux poumons.
- 8 Pompe d'alimentation gastrique**
appareil permettant l'alimentation par une sonde jusqu'à l'estomac.



Nos équipes sont formées à la surveillance de votre proche. Si vous entendez une alarme ou un appareil sonner, ne paniquez pas et ne touchez à rien : nos équipes sont là pour intervenir !

L'hygiène l'affaire de tous

Votre proche est soumis, du fait de son état de faiblesse, à des risques infectieux importants. Notre personnel met en place toutes les mesures pour limiter ce risque.

Toutefois, nous vous demandons de bien vouloir respecter également quelques consignes afin de préserver votre proche de tout risque infectieux supplémentaire :

- Laisser vos affaires personnelles (vestes et sacs) dans un vestiaire.
- Laver vous obligatoirement les mains avec une solution hydroalcoolique ou du savon dans la salle d'attente et/ou en rentrant et sortant de la chambre du patient.
- Aucun effet personnel ne sera admis dans notre service à part le nécessaire de toilette (gel douche, déodorant, parfum).

Certaines chambres de patients peuvent présenter cette signalétique particulière. Dans ce cas, veuillez vous renseigner auprès du personnel afin qu'il vous explique comment vous équiper (masque, gants, blouse...).



Le don d'organes et de tissus

Dans certaines situations particulières, nos médecins peuvent être amenés à évoquer avec vous la possibilité d'un prélèvement d'organes. Si votre proche s'était positionné sur le don d'organe, merci d'en faire part à notre équipe lors de cette discussion.

